

Lignières-en-Berry, Le Grand Noir du Berry



Visorando



Randonnée n°6878410

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Berceau de la race Âne Grand Noir du Berry, fief de la Scène de Musiques Actuelles des Bains-Douches, Lignières-en-Berry vous offre une jolie balade autour du château classique du XVII^eme siècle (demeure privée), sa halle du XVI^eme, ses belles demeures bourgeoises et hôtels particuliers. Vous sillonnerez les chemins ligniérais en faisant le tour du Pôle du Cheval et de l'Âne, avant de longer la rivière, l'Arnon.

Durée :	4h10	Difficulté :	Facile
Distance :	14.42km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	27m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	23m		
Point haut :	177m	Commune :	Lignières (18160)
Point bas :	153m		

Description

(D) Départ depuis l'église Notre Dame de Lignières, tout près de la halle du XVI^eme (parking et wifi)

(1) Après avoir admiré cette église à l'accès insolite (pont), retrouvez la halle de Lignières où se déroule le marché, le lundi matin et empruntez, tout droit, la rue Veuve Pateux. (7) (10)

(2) Face à La Poste, rejoignez la rue Jules Ferry.

(3) Laissez la rue de la fonderie, sur votre gauche et engagez-vous dans la rue Jacques Coeur.

Un habitat ouvrier coloré y est installé. Au XIX^eme siècle, ce quartier était principalement habité par des ouvriers qui oeuvraient pour les propriétaires du château.

(4) Prenez la première rue, sur la droite, l'ange blanc et passez devant la bibliothèque et le camping.

(5) Poursuivez sur ce chemin de terre pour rejoindre le chemin de l'Ange Blanc.

(6) Au carrefour suivant, continuez en face, vous apercevrez l'hippodrome et les tribunes, implantés sur le site du Pôle du Cheval et de l'Âne.

Au bout d'une cinquantaines de mètres, empruntez la route goudronnée sur votre droite.

(7) Longez le Pôle du Cheval et de l'Âne pendant environ 1,5km.

(8) Au prochain carrefour, prenez le chemin à droite.

(9) Longez ce chemin, vous pourrez voir l'évolution du village de lodges, nouveaux cottages qui ouvriront en avril 2021. Quant au Pôle du Cheval et de l'Âne, son ouverture est programmé pour les vacances scolaires d'avril.

(10) Prenez la route goudronnée à gauche, en direction des Guérinets.

(11) Vous pourrez ensuite rejoindre le premier chemin sur votre droite qui conduit jusqu'à l'Arnon.

(12) Prenez à droite, le large chemin de terre pendant 1,3 km, traversez de nouveau l'Arnon par la passerelle (à moins que vous ne souhaitez vous octroyer un bain de pieds), puis remontez le chemin pour rejoindre la D219.

(13) Longez la route sur la gauche pendant 20 m et engagez-vous sur le chemin de terre à droite (vous passerez devant les chalets de La Mare aux Grenouilles).

(14) Prolongez jusqu'au carrefour et reprenez le chemin de l'Ange Blanc, du

Points de passages

- D/A D: km 0 :Parking place de la Halle**
N 46.75128° / E 2.177725° - alt. 161m - km 0
- 1 La halle du XVI^eme siècle**
N 46.751662° / E 2.177414° - alt. 162m - km 0.05
 - 2 Prendre en face de La Poste**
N 46.752368° / E 2.176068° - alt. 161m - km 0.18
 - 3 Rue Jacques Coeur**
N 46.75282° / E 2.17647° - alt. 160m - km 0.25
 - 4 L'Ange Blanc**
N 46.75368° / E 2.174518° - alt. 163m - km 0.44
 - 5 Passez devant le camping de l'Ange Blanc**
N 46.755132° / E 2.173536° - alt. 161m - km 0.62
 - 6 Hippodrome et Pôle du Cheval et de l'Âne**
N 46.759453° / E 2.169641° - alt. 163m - km 1.21
 - 7 Cette route longe le Pôle du Cheval et de l'Âne**
N 46.759839° / E 2.168922° - alt. 164m - km 1.28
 - 8 Chemin longeant le Pôle du Cheval et de l'Âne**
N 46.773652° / E 2.165226° - alt. 176m - km 2.99
 - 9 Village de lodges du Pôle du Cheval et de l'Âne**
N 46.772156° / E 2.17176° - alt. 159m - km 3.52
 - 10 Route à gauche pour Les Guérinets**
N 46.771036° / E 2.176282° - alt. 155m - km 3.88
 - 11 Direction la rivière, l'Arnon**
N 46.775254° / E 2.178021° - alt. 156m - km 4.38
 - 12 A droite pour retrouver l'Arnon - passerelle**
N 46.764466° / E 2.181497° - alt. 155m - km 5.9
 - 13 Chalets de la mare aux grenouilles**
N 46.763099° / E 2.176304° - alt. 158m - km 6.56
 - 14 Tout droit après les chalets - rejoindre la**

nom d'une ancienne léproserie.

(A) Revenez sur vos pas jusqu'à la halle.

Si vous désirez compléter votre découverte, un circuit de la ville de Lignières est matérialisé par des ânes matérialisés en noir au sol.

halle

N 46.759439° / E 2.169695° - alt. 163m - km 7.21

 **D/A 1: Revenir sur la halle**

N 46.75128° / E 2.177725° - alt. 161m - km 14.42

Informations pratiques

Parkings: Place Roger Salengro (place de la halle) sauf le lundi matin, jour de marché. Place de la Paix, tout à côté.

Wifi : Sous la halle du XVIème siècle ou à l'Office de Tourisme

Toilettes publiques: Place de la Paix

Boissons au village de lodges sur le site du Pôle du Cheval et de l'Âne (ouvert de Pâques à La Toussaint)

A proximité

Circuit de la ville de Lignières sur simple demande auprès de l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur le site www.lignieresenberry-tourisme.fr (brochures)

L'église Notre Dame de Lignières : Ancienne chapelle du château médiéval, elle devient paroissiale et est agrandie au XIXème siècle. Notez son accès très atypique, par le biais d'un pont.

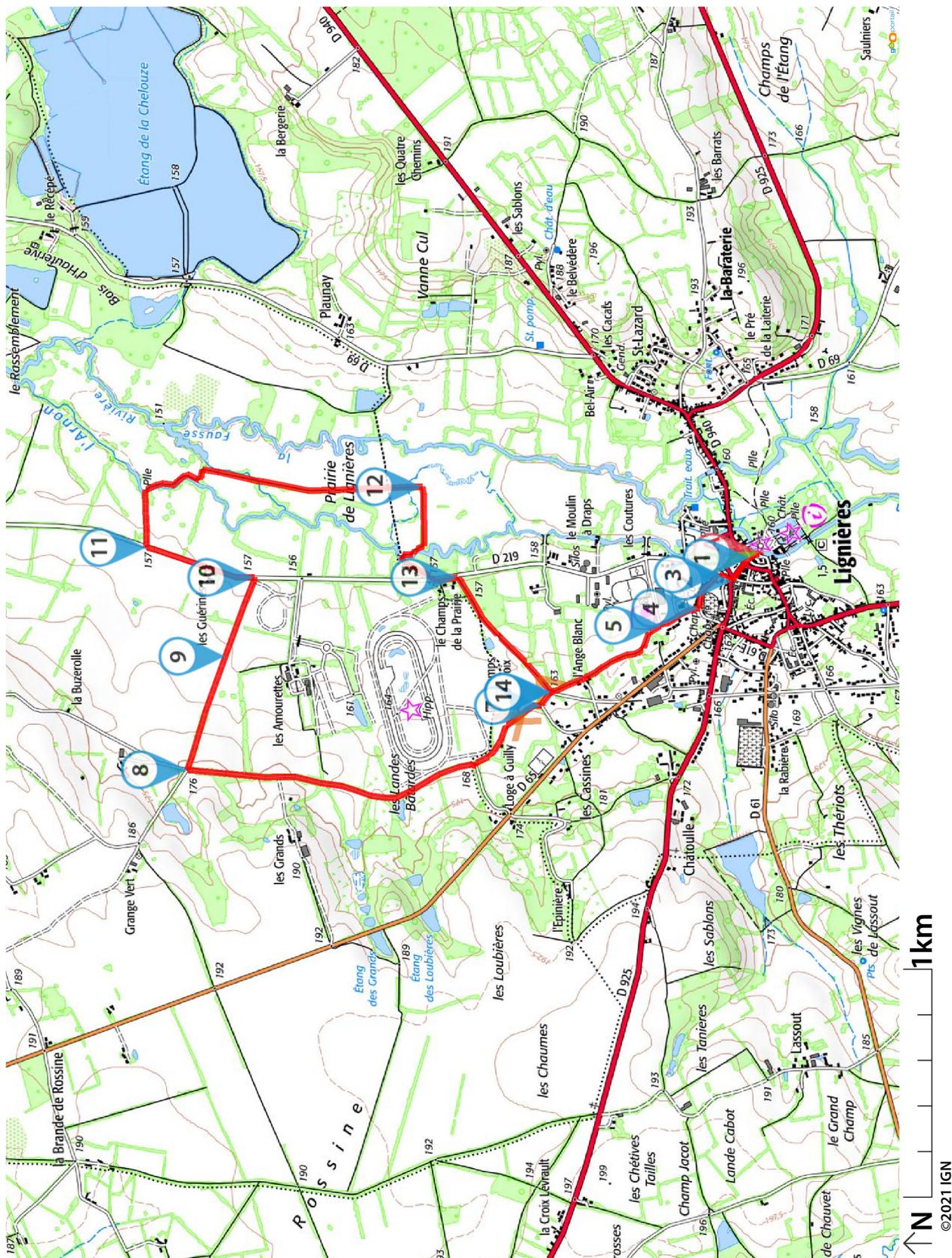
Le Pôle du Cheval et de l'Âne : Parc de nature et de loisirs, ce lieu est le fief de l'âne et du cheval. Théâtre de compétitions nationales et internationales, découvrez ce site sur une journée.

Au programme : calèche, pansage d'ânes, labyrinthe, jeux XXL, explorgames, animations estivales : randonnée-goûter avec un âne...

La pause pique-nique ou sieste pour biller derrière l'église de La Celle-Condé : un site emprunt de sérénité, aménagé pour s'octroyer une pause ou une sieste au bord de l'Arnon.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/6878410>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.